



FIBRE EXCELLENCE S.A.S.

Fibre Excellence – Fibre Excellence Tarascon FAQs

23 Octobre 2020

FAQ sur la situation actuelle de Fibre Excellence Tarascon

Au cours des dix dernières années, la direction actuelle de Fibre Excellence SAS a fait de nombreux investissements – à la fois financiers et opérationnels – afin de moderniser et améliorer l'efficacité de l'usine de Tarascon. Ainsi, des millions d'euros ont été investis pour améliorer la performance environnementale de l'usine, l'objectif étant de continuer à se maintenir sous les seuils applicables en vigueur mais aussi de répondre aux attentes des populations locales.

Depuis quelques années, Fibre Excellence Tarascon SAS se trouve néanmoins sous pression financière. Cette situation économique difficile date du propriétaire précédent et est due à de nombreux facteurs externes : conditions du marché, coût plus élevé du bois et manque d'approvisionnement, et pression sur les prix de la pâte à papier au niveau international.

Depuis 2019, la direction de l'usine est engagée dans une procédure de conciliation avec les pouvoirs locaux et nationaux et les représentants des salariés afin de ramener l'usine à une position de viabilité financière. Malgré l'impact positif de ces efforts d'un point de vue financier et opérationnel, l'émergence de la crise du COVID-19 a rendu la situation commerciale et financière de Fibre Excellence Tarascon encore plus fragile.

Redressement judiciaire

Quelle est la situation actuelle de Fibre Excellence Tarascon SAS ?

Le vendredi 2 octobre 2020, Fibre Excellence Tarascon a déposé auprès du Tribunal de Commerce de Toulouse une déclaration de cessation de paiements. Le jeudi 8 octobre, le Tribunal a pris la décision de placer Fibre Excellence Tarascon SAS en redressement judiciaire avec une période d'observation de six mois, pendant laquelle l'usine continuera à fonctionner normalement.

Comment l'entreprise s'est-elle retrouvée dans cette situation ?

La situation financière difficile de Fibre Excellence Tarascon remonte à son ancien propriétaire. En dépit de cela, l'actionnaire actuel a investi des sommes importantes en capital dans l'usine au cours des dernières années, y compris pour des améliorations opérationnelles et environnementales.

Début 2020 la direction de Fibre Excellence Tarascon a proposé un plan de redressement qui aurait permis de maintenir la viabilité financière de l'usine tout en préservant les emplois actuels. Ce plan a été négocié à travers d'un processus impliquant de manière proactive la direction, les représentants des salariés ainsi que les autorités locales et nationales. Malheureusement, malgré les efforts entrepris par tous les acteurs présents, une solution n'a pas été trouvée.

Quelles sont les prochaines étapes pour l'usine de Fibre Excellence Tarascon ?

Durant la période d'observation de six mois, l'usine de Tarascon continuera à fonctionner normalement. Nous allons maintenant continuer à travailler avec le gouvernement français, nos partenaires et nos salariés pour assurer que le meilleur résultat possible puisse être obtenu dans les circonstances actuelles.

En outre, le gouvernement français a annoncé qu'il apporterait un soutien financier nécessaire à l'usine pour lui permettre d'essayer de trouver un repreneur sous un délai raisonnable, et de poursuivre ses efforts en vue d'une rationalisation de ses opérations et pour assurer le financement de projets spéciaux, qui pourraient ramener l'usine à une position de viabilité financière.

L'usine de Tarascon risque-t-elle de fermer ?

L'usine a été placée en redressement judiciaire et pendant la période d'observation de six mois, elle continuera à fonctionner normalement avec le soutien financier nécessaire du gouvernement français. Nous allons continuer à travailler avec le gouvernement français, nos partenaires et nos salariés pour assurer que le meilleur résultat possible puisse être obtenu dans les circonstances actuelles.

FIBRE EXCELLENCE SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 44.000.000 Euros

Siège social : Regent Park II, Bâtiment 2, Entrée A, 1^{er} étage, 2460 L'Occitane, 31670 LABEGE - Téléphone : 05 34 32 61 61

Etablissement principal : Rue du Président Saragat, 31800 SAINT-GAUDENS - Téléphone : 05 61 94 75 00

RCS Toulouse 521 794 610 - SIRET siège social 521 794 610 00035 - SIRET Etablissement principal 521 794 610 00027 - APE 6420 Z

N° de TVA intracommunautaire FR 73 521 794 610



FIBRE EXCELLENCE S.A.S.

Quel sera l'impact de la situation à Tarascon sur les autres sociétés de Fibre Excellence SAS, en particulier sur l'usine de Saint-Gaudens ?

Toutes les autres opérations de Fibre Excellence SAS en France, y compris l'usine Fibre Excellence de Saint-Gaudens dans les Pyrénées, ne sont pas affectées par la procédure de redressement judiciaire engagée pour Tarascon.

Fibre Excellence reste membre de la communauté française de la pâte à papier.

Qui est le propriétaire de Fibre Excellence Tarascon et quelle est la relation avec Asia Pulp and Paper ?

Fibre Excellence SAS est une holding qui gère plusieurs sociétés de l'industrie française des produits forestiers – y compris Fibre Excellence Tarascon, Fibre Excellence Saint-Gaudens et SEBSO.

Il n'y a aucune relation entre Fibre Excellence et Asia Pulp and Paper (APP).

Pour plus d'informations sur la procédure de redressement judiciaire, vous pouvez consulter notre communiqué de presse. [Cliquez ici pour accéder au communiqué de presse.](#)

Environnement

Fibre Excellence Tarascon a été convoqué par le tribunal correctionnel de Tarascon pour avoir prétendument enfreint les lois environnementales. Pourquoi ?

Fibre Excellence a été convoqué par le tribunal correctionnel de Tarascon pour avoir prétendument enfreint les lois environnementales – plus particulièrement pour pollution de l'eau et de l'air. L'audience était prévue pour le 22 septembre 2020, mais a maintenant été renvoyée au 6 janvier 2021.

Nous regrettons que ces assignations en justice aient été faites, car nous apprécions l'importance d'avoir un dialogue transparent avec notre communauté locale sur les questions environnementales et nous nous efforçons de faire de notre mieux pour concilier les performances environnementales et les activités de l'usine.

Quels efforts ont été faits récemment par Fibre Excellence Tarascon pour améliorer l'impact environnemental de l'usine et protéger l'environnement local ?

Afin de tenir compte des préoccupations légitimes des populations riveraines de l'usine, nous avons décidé de procéder à d'importants investissements, pour réduire de manière très significative nos émissions, en plus des efforts que l'on déployait déjà pour respecter les seuils applicables. Depuis 2018, notre actionnaire a réalisé des investissements importants, s'élevant à plus de 22,843 millions d'euros, pour améliorer les performances environnementales de l'usine de Tarascon. Ces investissements ont renforcé notre capacité à fonctionner avec des émissions restant inférieures aux normes applicables.

Nos investissements pour réduire les émissions de poussières et de soufre, les nuisances sonores et la gestion des eaux usées comprennent, mais ne se limitent pas à :

- Entre octobre 2018 et novembre 2019, nous avons installé deux nouveaux électrofiltres sur notre chaudière à liqueur noire, qui permettent de maintenir les émissions sous le seuil fixé par la préfecture (40mg/Nm³). Cet investissement s'est élevé à 7,224 millions d'euros, et nos rejets en poussière ont baissé de 87%.
- En novembre 2019, la mise en place d'un lessiveur de gaz à la soude sur les fours à chaux a permis de mieux traiter les rejets soufrés, réduisant ainsi la présence de substances malodorantes. Les rejets de sulfure d'hydrogène ont baissé de 98%, et ceux de dioxyde de soufre de 99%. Cet investissement s'est élevé à 0.7 million d'euros.
- Entre novembre 2019 et janvier 2020, nous avons investi 430 000 euros pour réduire le bruit engendré par l'usine. Bien que Fibre Excellence Tarascon respectait les normes applicables, nous avons décidé de réaliser cet investissement pour répondre à plusieurs plaintes de riverains. Par exemple, plusieurs équipements furent encaissés, afin de limiter les émissions sonores en cours d'opération. Depuis la

FIBRE EXCELLENCE SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 44.000.000 Euros

Siège social : Regent Park II, Bâtiment 2, Entrée A, 1^{er} étage, 2460 L'Occitane, 31670 LABEGE - Téléphone : 05 34 32 61 61

Etablissement principal : Rue du Président Saragat, 31800 SAINT-GAUDENS - Téléphone : 05 61 94 75 00

RCS Toulouse 521 794 610 - SIRET siège social 521 794 610 00035 - SIRET Etablissement principal 521 794 610 00027 - APE 6420 Z

N° de TVA intracommunautaire FR 73 521 794 610



FIBRE EXCELLENCE S.A.S.

mise en place de ces mesures, nous n'avons reçu aucune nouvelle plainte concernant le bruit, en fonctionnement normal de l'usine.

- Enfin, en 2018 nous avons investi 2 millions d'euros dans notre station d'épuration, afin de réduire les rejets présents dans nos effluents. Nos rejets de matières organiques ont baissé de 33%, tandis que les matières en suspension ont diminué de 82%. Nous respectons les normes réglementaires en vigueur et les valeurs limites d'émission fixées par la préfecture.

Il ne devrait donc y avoir aucun doute quant à notre engagement de contribuer à la protection de l'environnement, que ce soit en réponse à des problèmes soulevés par la population locale, ou bien de notre propre initiative, tout en continuant à respecter les normes environnementales applicables.

FIBRE EXCELLENCE SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 44.000.000 Euros

Siège social : Regent Park II, Bâtiment 2, Entrée A, 1^{er} étage, 2460 L'Occitane, 31670 LABEGE - Téléphone : 05 34 32 61 61

Etablissement principal : Rue du Président Saragat, 31800 SAINT-GAUDENS - Téléphone : 05 61 94 75 00

RCS Toulouse 521 794 610 - SIRET siège social 521 794 610 00035 - SIRET Etablissement principal 521 794 610 00027 - APE 6420 Z

N° de TVA intracommunautaire FR 73 521 794 610